

*DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence*

*Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION*

**Année 2018
Séance du 5 avril 2018**

N° 39

**Objet : Programme 2018 de
maintenance des sentiers inscrits
au P.D.I.P.R : approbation du
programme de travaux annuel
et du plan de financement
prévisionnel de l'opération**

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-huit et le cinq du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomeration, régulièrement convoqué le vingt-huit du mois de mars 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommée secrétaire de séance : MARTIN Emmanuelle

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUX MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte (à partir du rapport n°2), BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 09), HERMITTE Francis, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier (jusqu'au rapport n°28), MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 6), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude (jusqu'au rapport n°19), POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques (jusqu'au rapport n° 28), RONDEAU Daniel, SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard (à partir du rapport n° 4), TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
SEVENIER Jean a donné pouvoir à GUICHARD Francis
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à GIRARD BEGUIER Laurent
AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à VILLARD René
AUBERT Serge a donné pouvoir à SERRA Victor
AYMES Bernard a donné pouvoir à VILLARON Bruno
BALIQUE François a donné pouvoir à BARTOLINI Bernard
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
FERAUD Maryline a donné pouvoir à CAREL Serge
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BREMOND Danièle
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à BLANC Michel
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 5)
REBOUL Childéric a donné pouvoir à BLOT Michel
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
THIEBLEMONT Martine a donné pouvoir à LE CORRE Thibaut
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOUX MAUREL Marie Anne
TONELLI Corinne a donné pouvoir à BARBERO Christian

Etaient excusés :

ISOARD Roger
MAGAUD Marie José
MUNOZ MALDONADO Julien

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20180405-39_05042018

Monsieur Bernard TEYSSIER, rapporteur, expose ce qui suit :

L'entretien du réseau de sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée Reconnu figure dans les statuts de Provence Alpes Agglomération parmi les actions relevant de sa compétence additionnelle en matière de gestion d'équipements touristiques.

Ce réseau représente un linéaire total d'environ 1.750 km de chemins balisés.

A ce titre, la Communauté d'Agglomération assure la maîtrise d'ouvrage des travaux sur l'ensemble de ces sentiers, à l'exception de ceux dont l'emprise se situe en zone domaniale dont la gestion est assurée par l'Office National des Forêts.

Parallèlement aux opérations menées sur des sites spécifiques, il s'agit d'améliorer l'offre et la qualité du service rendu aux pratiquants, habitants et visiteurs. Pour ce faire, un programme de travaux portant sur l'entretien des sentiers pédestre, équestre et de VTT est défini annuellement.

Le groupe de travail « Randonnée » s'est réuni le 28 janvier et a établi le programme de travaux pour l'année 2018 présenté en annexe dont le montant s'élève à 79.704,00 € H.T.

Il vous est demandé

D'approuver le programme 2018 de travaux sur les sentiers de randonnée dont le montant s'élève à 79.704,00 € H.T. ;

D'approuver ainsi qu'il suit le plan de financement prévisionnel de l'opération :

Dépenses H.T	79.704,00 €
Recettes H.T	79.704,00 €
Dont :	
- Subvention Conseil Départemental PDIPR	39.852,00 €
- Autofinancement PAA	39.852,90 €

D'autoriser la Présidente à engager toutes les démarches afférentes à cette décision.

Annexe

PROGRAMME DE MAINTENANCE DES SENTIERS 2018
SUR LE TERRITOIRE DE PROVENCE ALPES AGGLOMERATION

DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT HT
Secteur Vallée de la Blanche	
1. Auzet-le Col	
Balisage norme FFR (6 km)	600,00
Dégagement de Chablis	150,00
2. Barles- sentier de la Croix d'Engile	
Pose d'un câble	500,00
3. Barles-Col du Baran	
Balisage norme FFR (7 km)	1 500,00
Pose signalétique directionnelle	360,00
Débroussaillage	1 500,00
4. Montclar-itinéraires des Chapelles, du lac St Léger, des Hauts Savournins	
Balisage norme FFR (20 km)	2 000,00
Débroussaillage	280,00
5. Selonnet-sommet de Têtes Grosse	
Balisage norme FFR (6 km)	600,00
Terrassement mécanique sur le GR6	1 400,00
6. Seyne-crête du Grand Puy	
Balisage norme FFR (5 km)	500,00
7. Verdaches-Auzet-Barles-tour des clues de Verdaches	
Balisage norme FFR (9 km)	900,00
Pose signalétique directionnelle	360,00
Débroussaillage	2 000,00
8. Seyne-cabane des Mulets	
Balisage norme FFR (1 km)	100,00
Pose signalétique directionnelle	250,00
Débroussaillage + épierrage + déroctage+ portillon	2 900,00
Secteur Duyes Bléone	
9.Hautes-Duyes-chemin des Brigands	
Balisage norme FFR (8 km)	800,00
10.Mallemoisson	
Balisage norme FFR (3km)	350,00
Secteur Haute-Bléone	
11.Balisage norme FFR (160km)	16 000,00
12.Pose signalétique directionnelle	17 000,00
13.Chemin du refuge de l'Estrop	
Balisage trail nouvelle norme	800,00
Sécurité câbles	1 700,00
14.Tour du Carton	

Balisage norme FFR (18km)	1 800,00
Débroussaillage + terrassement	2 400,00
15.Bois de la Julie	
Débroussaillage	1 500,00
16.Col de la Cine	
Terrassement	3 000,00
17.Le Chastelas	
Débroussaillage	1 000,00
18.Blégier - sentier Marcel	
Terrassement - déroctage	3 500,00
Secteur Moyenne Durance	
19. Secteur Moyenne Durance	
Balisage norme FFR (63 km)	6 300,00
Balisage trial nouvelle norme	500,00
Secteur Digne les Bains	
20.Digne les Bains	
Balisage norme FFR (40 km)	4 000,00
Achat balises VTT enduro	264,00
Conception maquette circuits VTT	290,00
Panneau info VTT enduro	100,00
21.Digne les Bains - sentier du Villard des Dourbes	
Terrassement et déroctage	1 500,00
22.Montagne de Beynes	
Balisage norme FFR (1 km)	
Débroussaillage	
23.Cherm de Beynes	
Eboulement	1 000,00
Montant HT	79 704,00
Participation CD04 50%	39 852,00
Autofinancement PAA HT	39 852,00
Autofinancement PAA TTC	59 778,20

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

